

## □ À LA RECHERCHE D'UN NOUVEL ÉQUILIBRE : LA RÉFORME DES NATIONS UNIES □

**L**e départ imminent de Julie Loranger qui était à la tête de la direction générale depuis septembre 1985 est sans doute un moment propice pour faire le point sur les Nations Unies et sur la participation du Canada. À retracer les deux dernières années, je suis frappé par le contraste entre le tumulte aux Nations Unies et le calme ici. À New York en effet, la période a été constamment ponctuée de crises, fabriquées en bonne partie, mais aussi réelles à l'occasion. L'Organisation a passé un point tournant, le 36<sup>e</sup> je crois... à moins que ça n'ait été le 37<sup>e</sup>. À coup sûr, elle a manqué le moment décisif numéro...

Quand on réalise que je travaille « aux Nations Unies », on me pose généralement deux questions. Où en sont les Nations Unies ? Est-ce que nous sommes toujours aussi « boy-scout » ? Normalement je réponds sérieusement à la première même si je l'interprète comme : « Alors le machin, pas mort mais pas fort, hein ! » C'est que je suis impressionné par la permanence des institutions multilatérales. Après tout, j'ai assisté à des réunions dans la salle de la « Lettonie » au Palais des Nations à Genève et j'ai mangé avec des couverts frappés du sigle « S d N ». La deuxième question me fait toujours rougir. J'aimerais répondre que nous avons sabré dans le tas et que le monde, choqué, en a tremblé d'admiration. Ce serait mentir. À la vérité, j'y crois encore, dur comme fer. La défense des Nations Unies, ça doit être cousu dans les gènes canadiens. Nous serons les tout derniers à donner des tours de manivelle pour faire marcher le système.

Où en sont donc les Nations Unies à 41 ans ? Il faut s'imaginer un géant qui avance pas à pas, incertain, trébuchant à l'occasion, mû presque uniquement par l'énergie latente que contient natu-

rellement un grand système institutionnel. L'habitude des crises, l'accoutumance aux défaites ou aux demi-victoires, font que maintenant les Nations Unies osent rarement innover, faire œuvre de pionnier ou de chef de file. La maturité politique des institutions, à l'instar de celles des hommes, dépend peut-être de l'accumulation de

Où en sont donc les Nations Unies à 41 ans ? Il faut s'imaginer un géant qui avance pas à pas, incertain, trébuchant à l'occasion, mû presque uniquement par l'énergie latente que contient naturellement un grand système institutionnel.

ricatrices. Il en résulte, aux débats de l'Assemblée générale par exemple, la sagesse élémentaire de ne pas toujours se laisser aller à la moindre tentation de faire de l'éclat, de l'excès et du théâtre. Il en découle aussi de l'inertie, du vague à l'âme, qui se traduisent fréquemment par des attitudes retenues et

finalement par des programmes conservateurs, voire timorés. Les États membres ont tendance à se regrouper, à voter de bonne compagnie au lieu de se pencher sur le fond des choses. On perpétue tout un fourmillement d'activités économiques, sociales, culturelles ou scientifiques; activités spécifiques, ponctuelles, chacune valable en soit, chacune ayant de l'impact, mais sans lien ou cohérence avec les autres et sans direction générale. On ne sait où aller, à quel rythme procéder, on ne croit pas non plus avoir la force et la volonté d'atteindre un but dont la définition même échappe.

La toile de fond est sombre. Elle met en relief la triple crise qui a récemment secoué les Nations Unies : crise de volonté politique avant tout, crise de gestion également, crise financière finalement. Elle explique aussi la nature du choix qui s'ouvre aux États membres. Ou bien le système continue d'opérer médiocrement, sans intelligence, sous l'influence de sa tradition bureaucratique, ou bien il reçoit une impulsion neuve et dynamique de la part des États membres eux-mêmes.

Il est encourageant de constater que lorsque les États-Unis ont, sur instructions du Congrès, durement appliqué la pression financière, la majorité des États Membres a réagi et s'est ouverte à la réforme. À bien des égards cependant la « réforme » demeure encore une pièce à meubler. Il existe une flexibilité passagère, un sentiment temporaire d'appétence pour du neuf. Le défi est de lui donner substance : de faire en sorte que réforme signifie éventuellement du changement concret, de nouveaux systèmes, de nouvelles procédures, des organismes revus et corrigés peut-être. Le Canada et les autres réformateurs ont fait un double pari : que la conjoncture se prêtait à des ajustements de